

Comptes administratifs 2015 - Comptes de Gestion 2015

Réunion du 23 juin 2016

Compte administratif – Région Aquitaine

(Cf. tableau annexe 1)

Les dépenses

Les dépenses totales réalisées en 2015 s'élèvent à 1,3 Md€, soit une légère diminution de 1 % par rapport à 2014.

Le taux global de réalisation des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour 2015 (93,25 %) est légèrement supérieur à celui de 2014.

- **Une baisse continue des dépenses de fonctionnement depuis 2 ans**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 735,5 M€ et représentent 56 % des dépenses totales.

Elles sont pour la deuxième année consécutive en baisse de - 0,78 % en 2015. Leur taux de réalisation s'élève à 92,4 %, soit une baisse de 1,51 % par rapport à 2014.

Les charges générales, avec un montant de 188,3 M€ sont quasiment au même niveau qu'en 2014 (+ 0,1 %). Elles représentent 14,41 % des dépenses totales.

Les charges de personnels ont augmenté de 2,1 % ; elles représentent 149,9 M€.

Cette évolution résulte de plusieurs facteurs liés à des décisions de l'Etat (transfert de compétences, revalorisation salariales, Glissement Vieillesse Technicité [GVT], ...).

- **Une baisse des dépenses d'investissement après 3 ans de hausse**

Pour la première fois depuis 3 ans, les dépenses d'investissement sont en diminution de - 1,3 %. Elles s'élèvent en 2015 à 570,7 M€.

Toutefois, le niveau des crédits consacrés à l'investissement reste élevé (44 % des dépenses totales) et le taux de réalisation de 94,2 % est supérieur aux 5 dernières années.

Ces dépenses sont concentrées à près de 42 % sur la Recherche/Education, 33 % sur l'Aménagement du territoire et l'Environnement et 16 % sur le Développement économique/Emploi.

Les recettes : une fiscalité indirecte insuffisante pour compenser la baisse des dotations Etat

En 2015, le montant total des réalisations des recettes, hors Gestion Active de la Dette (GAD) et reprise des résultats antérieurs, s'élève à 1,3 Md€.

Les recettes réelles de fonctionnement représentent 1,05 Md€, soit une diminution de 1,28 % par rapport à 2014.

La baisse des dotations de l'Etat s'est intensifiée entre 2014 et 2015 et elles ne représentent désormais plus qu'un quart des recettes régionales.

Si la fiscalité directe augmente légèrement (+ 0,42 %), c'est la fiscalité indirecte qui progresse le plus avec un gain de 12,7 M€ supplémentaire (+ 4,13 %).

Les recettes réelles d'investissement (hors dette) sont par contre en légère augmentation de 1,5 M€ (+ 0,60 %), passant de 251,6 M€ en 2014 à 253,1 M€ en 2015.

Un encours de la dette qui augmente sans affecter la capacité de désendettement

L'encours de la dette de l'Aquitaine atteint 796,6 M€ au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 112 M€. Cet encours de la dette par habitant est ainsi passé de 228,25 € en 2014 à 261,40 € en 2015.

Le plafond d'encours de dette fixé par la collectivité dans le cadre de sa stratégie financière s'établirait à 1,1 Md€ à l'horizon 2017.

La Région a eu recours à l'emprunt en 2015 pour un montant de 170 M€.

L'épargne brute¹ s'élève à 321,4 M€ au lieu de 329,3 M€, soit une baisse de près de 8 M€ (- 2,40 %).

Elle représente 30,4 % des recettes réelles de fonctionnement et permet à la Région de financer 56,3 % de ses investissements.

Toutefois, cette baisse n'affecte pas la capacité de désendettement dont la durée n'est que de 2 ans et 6 mois.

Compte administratif – Région Limousin

(Cf. tableau annexe 2)

Les dépenses

Les dépenses totales réalisées en 2015 s'élèvent à 434 M€, soit une augmentation de 7,3 M€ (+ 1,7 %) par rapport à 2014.

En 2015, le taux de réalisation pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement (près de 90 %) est sensiblement supérieur aux exercices précédents.

- **Des dépenses de fonctionnement en baisse pour la première fois depuis 2009**

Les dépenses de la section Fonctionnement représentent 314 M€, soit 73,4 % de l'ensemble des dépenses.

Pour la première fois depuis 2009, ces dépenses de fonctionnement baissent de 0,2 % par rapport à 2014, ce qui était un des objectifs affichés au BP 2015.

Leur taux de réalisation est quasiment stable, pour s'établir à 92,4 %.

Les charges à caractère général sont en baisse par rapport à 2014 (- 8,2 %). Le CESER note que pour contenir l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, la Région Limousin a notamment fait le choix de réduire le volume de ses achats de formation professionnelle.

Les charges de personnel représentent 59,7 M€. Elles ont augmenté de 2,3 %, en raison, pour l'essentiel, de décisions nationales imposées à la collectivité (transfert de compétences, revalorisation salariale, GVT, ...).

- **Une évolution positive des dépenses d'investissement depuis trois ans**

Elles s'élèvent à 101,4 M€ (hors dette) et sont concentrées à plus de 35 % sur les pôles Education/Formation (lycées : 29,5 %), Aménagement du territoire avec l'achat de nouveaux matériels TER Régionalis (36 %) et le déploiement de l'économie numérique (27 %).

Les dépenses d'investissement ont connu entre 2014 et 2015 une augmentation de 7,1 % (+ 7,9 M€), une évolution qui explique l'augmentation des dépenses totales.

Le taux de réalisation, bien que supérieur aux exercices précédents se situe autour de 80 %.

Les recettes : une fiscalité indirecte insuffisante pour compenser la baisse des dotations Etat

Les recettes réelles de fonctionnement, hors GAD et reprise des résultats antérieurs, s'élèvent en 2015 à 354 M€, soit une diminution de 2,5 M€ par rapport à 2014. C'est la troisième année de baisse consécutive pour un montant de - 9,3 M€ en 2015 (- 2,6 %).

Les dotations et compensations de l'Etat ont diminué de - 7,5 % entre 2014 et 2015. C'est la fiscalité indirecte qui a progressé (+ 6,7 %), en particulier la part dotation de la Taxe Intérieure de Consommation sur

¹ L'épargne brute ou autofinancement brut est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement.

les Produits Energétiques (TICPE), permettant ainsi de limiter cette baisse.

Les recettes réelles d'investissement (hors dette) quant à elles s'élèvent à 26,5 M€, soit une augmentation de 2,6 M€ par rapport à 2014.

Une évolution due à l'augmentation du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) (+ 5,8 %) et des investissements en faveur des travaux d'infrastructures (routes, fer) et des lycées (+ 120,8 %).

Un encours de la dette qui augmente et un autofinancement qui baisse

- En 2015, l'endettement de la Région a progressé de + 26,7 M€ pour un encours de la dette au 31 décembre 2015 désormais égal à 273 M€. Cet encours de la dette par habitant est ainsi passé de 329,06 € en 2014 à 359 € en 2015.

Cet accroissement résulte de nouveaux emprunts supérieurs au remboursement des crédits antérieurs. Deux prêts datant de 2005 dont l'un à taux structuré ont fait l'objet d'un refinancement de 15,4 M€ (5,1 M€ au titre du remboursement anticipé du capital des deux prêts et 10,35 M€ pour financer l'indemnité de remboursement anticipé [IRA]).

- L'effet ciseau entre le ralentissement des recettes et l'augmentation des dépenses a entraîné une diminution de l'autofinancement brut passant ainsi de 41,8 M€ en 2014 à 39,9 M€ en 2015, avec en conséquence un allongement de la capacité de désendettement à 6,8 années.

Compte administratif – Région Poitou-Charentes

(Cf. tableau annexe 3)

Les dépenses

Les dépenses totales réalisées en 2015 s'élèvent à 676,3 M€, soit une augmentation de 28,8 M€ (+ 4,2 %) par rapport à 2014. Ces dépenses ont été financées par des recettes propres à hauteur de 84,1 % et le solde par l'emprunt.

Sous réserve des conclusions de l'étude de la situation financière du Poitou-Charentes réalisée par la Chambre Régionale des Comptes (CRC), les prévisions des dépenses de fonctionnement et d'investissement sont annoncées à 92,5 %, soit un taux légèrement supérieur à 2014.

- Des dépenses de fonctionnement en augmentation**

Par comparaison avec la situation 2014, les dépenses de la section Fonctionnement sont en augmentation de 6 %, soit un montant total de 510,3 M€.

Les charges à caractère général sont en augmentation de 10 % par rapport à 2014, une évolution due pour l'essentiel aux coûts des prestations de formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi.

Les charges de personnels et frais assimilés représentent 113,2 M€, une augmentation de 3,12 %, en grande majorité du fait de décisions de l'Etat (transfert de compétences, revalorisation salariale des agents, GVT, ...), mais également l'internalisation de structures financées par la Région (Comité Régional du Tourisme et Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire).

- Une baisse constante des dépenses d'investissement**

Dans le prolongement des trois dernières années, les dépenses d'investissement sont en diminution. Elles sont passées de 173 M€ en 2012 à 167,6 M€ en 2014, pour s'établir à 166 M€ en 2015. Cette évolution est en partie due à la diminution de l'effort d'équipement lié aux travaux dans les lycées, d'aide aux entreprises (avances remboursables et autres concours financiers) et d'aides aux collectivités locales et territoires.

Le CESER souligne à cet égard que 210 M€ nets en AP relatifs aux Plans Pluriannuels d'Investissement (PPI) immobiliers lycées restent à couvrir en CP à la fin 2015.

- Un stock AP/AE important qui reste à couvrir**

Au total, les AP/AE restant à couvrir en 2015 représentent respectivement 60 % et 40 % d'un volume global exceptionnel de près de 1,8 Md€ pour un montant de CP mandatés sur l'exercice de 498 M€ (soit un taux de couverture de 27,7 %).

Cet important volume d'AP/AE s'explique en partie par la décision d'une affectation globale du Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020 et des Contrats de territoires.

Les recettes : une fiscalité indirecte insuffisante pour compenser la baisse des dotations Etat

Les recettes réelles de fonctionnement (hors GAD et reprise des résultats antérieurs) sont en augmentation de 1,73 %, passant de 532,6 M€ en 2014 à 541,8 M€ en 2015, au regard des recettes de fonctionnement attendues pour 543,1 M€.

Les recettes dédiées à l'investissement (hors dette) sont également en augmentation de 2,9 M€ par rapport à 2014, passant de 34,7 M€ en 2014 à 37,6 M€ en 2015.

Un encours de la dette qui augmente et un autofinancement en forte baisse

La dette globale de Poitou-Charentes s'élève en 2015 à 457,6 M€ (hors crédit-bail), soit une augmentation de 78 M€ (+ 17 %). Elle se répartit en 43 emprunts auprès de 12 établissements prêteurs, dont cinq contrats de crédits reconstituables (dits revolving) d'un montant de 46,3 M€ (10 %).

L'augmentation de la dette (hors crédit-bail) qui s'ajoute à la très importante baisse de la capacité d'autofinancement a pour conséquence d'allonger la capacité de désendettement à 14,6 années et fait ainsi passer la part de l'encours de dette par habitant de 213 € en 2014 à 256 € en 2015.

L'évolution des dépenses (+ 6 %) et la faible croissance des recettes de fonctionnement (+ 1,73 %) ont conduit à une forte réduction de l'autofinancement brut qui s'établit à 31,5 M€ en 2015.

Cette dégradation de l'autofinancement fait suite à celle observée l'année dernière, celui-ci étant passé de 106,8 M€ en 2013 à 52,7 M€ en 2014.

Le CESER apprécie dans le contexte de fusion, de pouvoir disposer d'une présentation détaillée des Comptes Administratifs (CA).

Il regrette toutefois l'absence d'harmonisation de ces documents, ce qui rend leur lecture et leur analyse difficiles. Il aurait souhaité avoir une consolidation des chiffres afin d'avoir une vision globale pour la nouvelle Région, et qui sera nécessaire pour l'étude du CA 2016.

De même, il aurait apprécié disposer, pour l'exercice de clôture des ex-Régions fusionnées, d'une présentation bilancielle à l'image de celle réalisée dans le CA du Poitou-Charentes (pages 13 et 14). Celle-ci annoncerait notamment un important fonds de roulement d'un montant de 64 M€.

L'agrégat de ces situations bilancielle permettrait au CESER d'avoir une idée du bilan d'ouverture de la nouvelle Région.

Le CESER souligne par ailleurs que le traitement différencié des fonds européens a perturbé l'analyse des comptes impactés. Il souhaite savoir quelle méthode sera retenue pour la bonne compréhension et le suivi de ces fonds. A cet égard, le CESER attire l'attention sur le fait que d'importants dysfonctionnements dans l'attribution des fonds, relevés par des acteurs associatifs en 2015, sont restés à ce jour sans réponse.

Dans l'attente, en 2017, du premier CA consolidé pour 2016 de la nouvelle Région, le CESER a donc examiné les trois CA séparés pour l'exercice 2015 des ex-Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Le CESER observe tout d'abord que les marges de manœuvre de la Région ALPC deviennent de plus en plus restreintes en raison :

- *de la baisse des dotations de l'Etat dans le cadre de la participation des collectivités territoriales à la diminution du déficit public (11 Mds€ de 2013 à 2017) ;*
- *du faible niveau de rendement des leviers fiscaux pouvant être actionnés (tarif de carte grise et TICPE) ;*
- *du niveau global élevé des prélèvements obligatoires sur les ménages et la compétitivité des entreprises ;*
- *d'un recours à l'emprunt qui, au 31 décembre 2015, entraîne un encours de la dette cumulée des trois Régions de 1,5 Md€, hors crédit-bail et autres engagements hors bilan.*

Il fait ensuite le constat d'un héritage de situations diverses (part du fonctionnement et de l'investissement, du niveau d'endettement, de la capacité d'autofinancement, ...) (cf. tableau de synthèse – Annexe 4).

Une tendance commune se dégage néanmoins : l'augmentation des dépenses de fonctionnement et la baisse des recettes de fonctionnement qui entraînent une diminution de l'épargne brute, avec pour conséquence une baisse des dépenses d'investissement.

Dans le contexte financier actuel dégradé et de crise persistante, le CESER appelle le Conseil régional à poursuivre ses inscriptions d'investissement en stimulant de manière pro-active les porteurs de projets pour améliorer encore le taux de réalisation budgétaire.

Dans le même temps, il renouvelle sa demande de maintenir un budget de fonctionnement pour financer les interventions des politiques régionales économiques, sociales et environnementales dans les territoires de la nouvelle Région.

Compte tenu des évolutions décrites dans les trois Régions, le CESER souhaite à l'avenir pouvoir disposer, comme c'est le cas dans le CA de l'Aquitaine (pages 88 à 94), d'une présentation de la stratégie financière pluriannuelle offrant une vision prospective de l'évolution des dépenses d'investissement et de fonctionnement, à travers notamment les AP/AE.

Cette démarche viendrait nourrir la dynamique d'évaluation des politiques régionales dans un objectif de suivi de l'efficacité des dispositifs afin d'envisager les réajustements, réorientations, abandons,... à conduire dans un souci d'efficience des crédits affectés.

Au vu de la situation particulière du Poitou-Charentes, le CESER s'interroge quant à la prise en compte dans son CA 2015 des constats sur la sous-budgétisation et les impayés mis en lumière par l'audit financier du cabinet Ernst & Young et leurs effets sur les données présentées.

En guise de conclusion, le CESER prend acte des situations telles qu'elles sont présentées dans les CA mais comme il l'avait déjà annoncé, restera très attentif à l'analyse en cours de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la situation financière et les budgets des ex-Régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes avant la fusion.

Il réitère son souhait de pouvoir disposer de son rapport prévu pour la fin de l'année ainsi que d'ailleurs de l'intégralité du rapport du cabinet Ernst & Young.

Enfin, au-delà de l'analyse financière des CA, le CESER souligne la nécessité, compte tenu de l'hétérogénéité des situations des ex-Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, de mettre en place des accompagnements spécifiques, adaptés aux besoins des territoires.



Vote sur l'avis du CESER « **Comptes administratifs 2015 - Comptes de gestion 2015** »

187 votants
148 pour
39 abstentions

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Jean-Pierre LIMOUSIN
Président du CESER ALPC

ANNEXE 1

Présentation schématique du Compte Administratif 2015

Région Aquitaine
(Hors fonds européens)

Extrait du rapport de présentation

(en M€)	COMPTE ADMINISTRATIF 2014	COMPTE ADMINISTRATIF 2015	variation
Recettes réelles de fonctionnement	1 070,691	1 056,985	-1,28%
Dépenses réelles de fonctionnement	741,376	735,568	-0,78%
Epargne brute	329,315	321,417	-2,40%
Recettes réelles d'investissement (1)	251,675	253,180	0,60%
Dépenses réelles d'investissement (1)	578,388	570,707	-1,33%
Dépenses réelles totales (1)	1 319,764	1 306,275	-1,02%
Recettes réelles totales (1)	1 322,366	1 310,165	-0,92%
Emprunt mobilisé	160,000	170,000	6,25%

(1) hors mouvements réels liés à l'utilisation de contrats revolving et excédents de fonctionnement capitalisés (1068)

ANNEXE 2

Présentation schématique du Compte Administratif 2015 Région Limousin

(Hors opérations de gestion active de la dette)

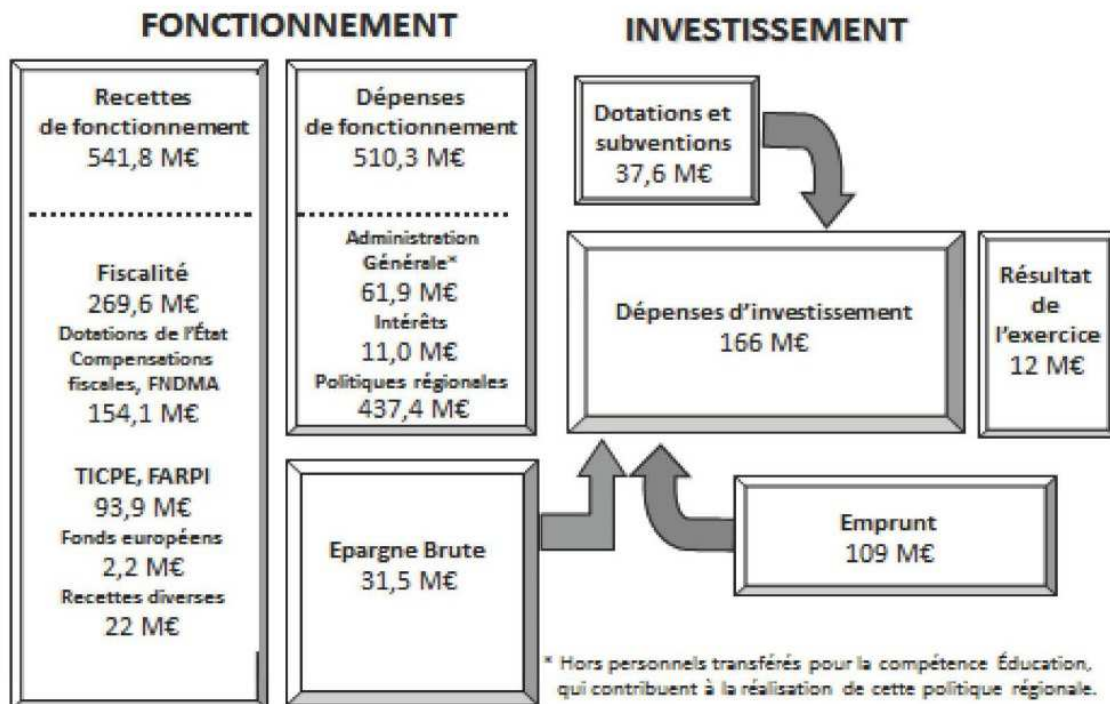
Extrait du rapport de présentation

Recettes Réelles : 425,8 M€		Dépenses Réelles : 434,0 M€	
FONCTIONNEMENT	DGF, DGD, Comp ^o fiscales : 114,0 M€	INVESTISSEMENT	Subventions et participations : 203,2 M€
	Fiscalité indirecte : 111,3 M€		Charges de personnel : 59,7 M€
	Fiscalité directe "élargie" (yc DCRTP et FNGIR) : 73,3 M€		Charges à caractère général : 39,3 M€
	Recettes affectées form ^o professionnelle et apprentissage : 31,9 M€		Charges financières : 9,7 M€
	Fonds Européens : 5,4 M€		Autres : 2,2 M€
	Autres recettes : 18,1 M€		Capacité d'autofinancement brute : 39,9 M€
	Capacité d'autofinancement brute : 39,9 M€	Remboursement du capital des emprunts : 18,6 M€	
	FCTVA : 5,5 M€	Equipement brut : 26,1 M€	
	Subventions : 11,5 M€	Subventions d'investissement : 66,5 M€	
	Emprunts : 45,3 M€	Autres dépenses : 8,7 M€	
	Autres recettes : 9,5 M€		
	Diminution du fonds de roulement : - 8,2 M€		

ANNEXE 3

Présentation schématique du Compte Administratif 2015 Région Poitou-Charentes

Extrait du rapport de présentation



ANNEXE 4

Présentation générale du Compte Administratif 2015

Régions Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

(En M€)	CA 2015 Aquitaine	CA 2015 Limousin	CA 2015 Poitou-Charentes	Total CA 2015 Anciennes Régions	BP 2016 ALPC
Recettes réelles de fonctionnement	1 056,9	354,0	541,8	1 952,7	1 896,0
Dépenses réelles de fonctionnement	735,5	314,1	510,3	1 559,9	1 669,0
Epargne brute	321,4	39,9	31,5	392,8	226,9
Recettes réelles d'investissement	253,1	26,5	37,6	317,2	100,3 (1)
Dépenses réelles d'investissement	570,7	101,4	166,0	838,1	1 039,2
Solde = Résultat de l'exercice	9,23	/	12,0		
Utilisation fonds de roulement		8,2			
Total des dépenses (fonctionnement et investissement)	1 306,2	434	676,3	2 416,5	2 708,2
Emprunts mobilisés	170,0	45,3	109,0	324,3	652,0
Encours de la dette	796,6	273,0	457,6	1 527,2	/
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	2,6	6,8	14,6 (2)	4	

(1) hors prévisions réaménagement de dette et d'utilisation des contrats revolving.

(2) hors crédit bail (montant restant à couvrir : 364,5 M€)

Source : CESER ALPC

